



# LO TAMBORINAIRE

— BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH —

N° 189

AUTOMNE 2017



LUZECH  
HALLE OMNISPORT

Spécial  
mi-mandat

# État Civil

## Naissances

EMIN Louis, le 28/07/2017  
BENFOUZARI Abel, Noah, le 09/09/2017  
GUAJARDO Lucie, Agnès, Solange, le 11/09/2017  
LABORDE Jullian, Robin, Milo, le 02/10/2017  
BOSSUET Elie, Germain, le 03/10/2017  
GUNIET Fiona, Marie-Claire, le 25/10/2017

## Mariage

WOODHEAD Leo John et RATHFELDER Emily Scarlet, le 29/07/2017

## Décès

VILELA José, le 15/07/2017  
BEAULIEU Ginette Pierrette Léonie, le 25/07/2017  
RIBEIRO FILIPE António, 30/07/2017  
CARPENTIER Jeanne, Blanche épouse LEBOURG, le 14/08/2017  
DIREUR Marie, Laure, le 16/08/2017  
LEVASSEUR Raymond, Julien, le 17/08/2017  
COURSE Raymonde épouse COLDEFY, le 27/08/2017  
MARTIN Florent, le 12/09/2017  
DARDILLAC Claude Hélène épouse BONNIN, le 26/09/2017  
JEHAN Micheline épouse LAFON, le 10/10/2017  
DUBREUILH Christiane, Antoinette épouse MIRAN, le 11/10/2017

## Décès hors commune

DELCROS Bernard, le 13/09/2017 à La Douze (Dordogne)

## Bienvenue à

**Jean-Christophe PIMENTEL**, agent aux Services techniques de la commune /entretien des bâtiments

**Lorie GARRIGUE** (Emploi civique) et **Nicolas CAMPOY** (Emploi civique), personnels encadrant au périscolaire



**Julien COZETTE**,  
Directeur général des services  
de la commune

**Nadège MESSANT ALVAREZ**, Rolfer certifiée – Le Rolfing est une thérapie manuelle qui réorganise le corps autour de son axe gravitaire pour vous libérer du stress, améliorer la confiance en soi, trouver un meilleur équilibre... Renseignements au 06 79 42 07 33, ou sur le site web officiel [www.rolfinglot.com](http://www.rolfinglot.com).

## Bonne retraite à Martine... et bienvenue à Marie-Pierre !

### Martine SALGUES

Entrée en 2001 à l'EHPAD en qualité d'infirmière, elle a pris la fonction d'Infirmière coordinatrice au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Elle a exercé cette fonction avec professionnalisme et bienveillance envers les résidents et le personnel. Bonne retraite, Martine ! Vers d'autres activités, nous en sommes certains !



### Marie-Pierre TILLIER

Septembre 2017. Bienvenue à notre nouvelle Infirmière coordinatrice de l'EHPAD ! Après de nombreuses et solides expériences acquises au long de sa première vie professionnelle dans le Grand Sud, gageons que la succession se passera au mieux avec bienveillance et professionnalisme. Bienvenue dans nos établissements où l'activité ne manque pas !



## SOMMAIRE

<i>Éditorial</i> .....	p. 1	<i>Tourisme et Patrimoine</i> .....	p. 10-12
<i>Solidarité</i> .....	p. 2-4	<i>Notre village au quotidien</i> .....	p. 13-16
<i>Cité scolaire et répercussions</i> .....	p. 5-9	<i>Urbanisme - Voirie - Éclairage public</i> ..	p. 17-20



**LO TAMBORINAIRE**

N°189 - AUTOMNE 2017

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE  
Fabienne Alemanno,  
Agnès Lèbre,  
Christine Garrigues,  
Marie Droullé

CONCEPTION & RÉALISATION  
GRAPHIQUE  
Samy Bats

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE  
Commune,  
Richard Deloye,  
associations

IMPRESSION  
Boissor imprimerie  
Luzech

## Bilan intermédiaire à mi-mandat

Chers Amis,

Voici le temps à mi-mandat de regarder dans le rétroviseur et de mesurer si nos belles promesses électorales de début 2014 se déclinent en réalisations sonnantes et réverbérantes ! Forcément que ce bilan intermédiaire pourra paraître à certains comme manquant d'objectivité car mes adjoints, mes collègues élus et moi-même, nous en sommes les rédacteurs et des acteurs totalement impliqués.

A contrario, il ne peut tout tracer car de multiples petits sujets ne méritent pas d'être mis en avant et sont partie intégrante du fonctionnement usuel d'une collectivité. Les sujets résumés dans les pages suivantes sont, nous semble-t-il, moins communs et représentatifs de l'évolution que nous souhaitons pour notre village, pour le positionner en place forte de notre département.

L'éventail des compétences d'une municipalité est large et l'État n'hésite pas à nous attribuer de nouvelles responsabilités, sans pour autant les accompagner des moyens financiers adéquats. Il suffit de suivre l'actualité pour apprendre que l'effort demandé aux collectivités serait porté à 13 milliards d'euros, augmenté d'un « surgel » de 300 millions de dotations lors des prochaines années, alors que nous sommes déjà à la limite de la rupture à la suite des 30% de baisse, que nous venons déjà de subir ces 3 dernières années sur notre dotation globale de fonctionnement (DGF). L'affaire des contrats aidés qui est en train de mettre à feu la plupart des territoires, suivi d'un autre grand sujet de discorde entre le nouveau gouvernement et les collectivités, avec l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation, font que le 100<sup>ème</sup> congrès des Maires qui se tiendra à partir du 20 Novembre prochain sera certainement très tendu. L'État ne peut nous demander de réduire nos dépenses de fonctionnement et en même temps, prendre des décisions qui vont les augmenter.

Notre ruralité souffre mais elle ne doit pas pour autant baisser les bras. Elle doit s'engager dans cette transformation sociétale à l'aube de cette nouvelle ère propulsée par le numérique.

De par le nombre d'habitants, Luzech est dans les toutes premières communes de notre département et ce dimensionnement nous positionne comme le « pôle d'équilibre » d'un bassin de vie plus large et étendu à nos communes voisines, nous amenant à proposer de nombreux services tels que :

- Notre CCAS avec ses établissements que sont la Résidence Autonomie et l'EHPAD mais aussi un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et une unité mobile Alzheimer (UMAVL) ;
- Notre action sociale avec l'appui de nos associations caritatives de longue date comme la Croix Rouge et les Restos du cœur mais aussi des associations spécifiques telles que Pause aux Filaos ou le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes. Tous ces précieux maillons concourent à un soutien aussi efficace que discret. Pour exemple, les 11 jardins familiaux nouvellement créés, ont aussitôt été mis en culture par des habitants du centre bourg ;

- Notre nouvelle cité scolaire qui poursuit sa montée en puissance chaque année et qui frise déjà à ce jour les 500 élèves contre moins de 400, il y a 2 ans ;
- Nos infrastructures sportives doublées pour faire face à nos nouveaux besoins : cité scolaire, nouvelles ou développement de nombreuses activités telles que le karaté, le judo, le yoga, la gym, le Taï chi, le badminton, le basket, etc.



Ceci nous a aussi conduits à repenser nos espaces publics et à engager leur transformation vers de nouvelles utilisations telles celles de nos anciennes écoles ou de la perception. Plusieurs de ces changements visent à faciliter l'intergénérationnel, les loisirs (boulodrome, foyer rural, les arts plastiques, le cercle de l'amitié du 3<sup>ème</sup> âge, la chasse, etc.) et les services (regroupement des équipes sociales et médico-sociales du Conseil Départemental, Maison de services au public, etc.).

Nous avons aussi entrepris des actions en faveur du développement du Tourisme :

- En modernisant la base nautique de Caix ;
- En déplaçant notre Bureau d'information Touristique sur la place ;
- En lançant des projets de valorisation de notre patrimoine, même si ceux-ci sont peu visibles de par leur lourdeur et la complexité à les faire avancer ;
- En créant deux aires de camping-cars très prisées, et reconnues par la presse spécialisée ;
- En déployant des accès Wifi gratuit en différents lieux stratégiques ;
- Etc.

La vie agréable au village passe aussi par le respect par tous nos citoyens des règles de base, de notre « charte du bien vivre », par un fleurissement en harmonie avec nos paysages, par des équipements économes « LED » dont est dotée une bonne partie de notre éclairage public, par un entretien et des investissements de nos réseaux humides et de notre voirie.

Tout ceci se confirme par une attractivité qui s'est concrétisée, l'année écoulée, par la délivrance de 14 permis de construire pour des maisons nouvelles.

Bonne lecture ! ■

Merci à vous,  
Gérard ALAZARD

# Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS

Le CCAS est essentiel à plus d'un titre. Il est le fondement de nos interventions et de nos services dans le domaine de l'Action Sociale. Il est l'instrument de solidarité et d'entraide, au service des personnes âgées, du bassin de vie de LUZECH.

Le Maire en est le président. Il comprend des élus et des personnes qualifiées dans le domaine social et financier. Dès la fin 2014, les membres de son Conseil d'Administration ont fixé le cap : à l'évolution de notre société, évolution de notre approche et de notre stratégie.

Évolution de notre société ? Oui, indéniablement, les conditions socio-économiques se sont tendues dans notre pays. Les difficultés d'emploi perdurent, et avec elles, sont apparues des formes jusque-là inédites de précarité. Le vieillissement de la population accentue le nombre de personnes âgées vulnérables.

Depuis nos prises de fonction, nous mettons en œuvre un large travail de réorganisation et d'adaptation vers toujours plus de proximité et de cohérence dans les dispositifs, une meilleure efficacité et une simplification de notre fonctionnement. Un pilotage régulier d'indicateurs clés sur chacun des domaines ainsi que des mandats spéciaux attribués à quelques membres du Conseil d'administration sont en place pour accélérer cette transformation du CCAS.

C'est un ensemble gigantesque, un paquebot à faire changer de direction sans embûche dans un contexte contraint par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental.

Des acquis ont été renforcés comme la qualité des services aux usagers dans chacun des établissements EHPAD, résidence autonomie et chacun des services SSIAD, UMAVL. Ils font notre renommée et de nombreux témoignages ou courriers de remerciements viennent le confirmer régulièrement.

L'excellence en matière de gestion des ressources humaines est également un de nos objectifs. Cela passe par plus de délégations. Nous les avons données à nos cadres de santé et à nos chefs de

service pour qu'ils relaient et implémentent nos priorités d'action. Cela se ressent déjà par une meilleure gestion des plannings, par 5 personnes que nous avons passées à temps plein pour qu'elles gagnent mieux leur vie alors qu'elles étaient à temps partiel, par une concentration des remplacements sur moins d'intervenants et bientôt par la promotion vers quelques emplois à durée indéterminée partout où nos besoins sont permanents.

Des travaux d'ampleur se sont déroulés ces derniers mois :

- Un nouvel autocommutateur nous procure une téléphonie voix sur IP et des fonctionnalités indispensables telles que les appels malades. Il nous permet des économies de l'ordre de 50.000€ sur 5 ans
- Une nouvelle solution informatique nous permet d'assurer la gestion financière et comptable, la paie, la gestion des ressources humaines, les plannings, la gestion des résidents et usagers, la gestion des soins et des dossiers médicaux, la gestion de la qualité et de la sécurité. Totalement intégrée, elle vient remplacer les 5 logiciels différents et non communicants entre eux que nous avions et qui généraient de nombreuses tâches de saisie additionnelles et des coûts de maintenance conséquents. Investissement de 22.000€.
- Les portes des chambres de l'EHPAD ont été remplacées pour de meilleures facultés d'ouverture et de maniabilité. Investissement de 39.000€.
- Une chambre a été repensée complètement pour pouvoir accueillir des couples à l'EHPAD.
- Les cuisines sont en rénovation : carrelage, peinture, nouveau four et bientôt nouveau piano de cuisson

Ces investissements indispensables contribuent à un meilleur service et une plus grande efficacité.

Dans cette logique, la commune a acheté à LOT Habitat (ancien Office des HLM) la résidence autonomie (ex maison de retraite Aline Drappier). Ce bâtiment de 34 chambres a besoin d'importants travaux de rénovation et les solutions étudiées jusqu'alors étaient dans l'impasse au regard de l'explosion des loyers impossible à supporter. Cet investissement a pu être négocié à des conditions très favorables de 35.000 € alors que les propositions précédentes de 2003 et 2007 étaient autour de 600.000€.

Le CCAS, pôle gérontologique de LUZECH, doit absolument maintenir son offre diversifiée pour les personnes âgées :

- avec des problématiques psychologiques voire psychiatriques,
- dépendantes ou non qui nécessitent un accompagnement dans la vie quotidienne et parfois des soins, qu'elles vivent à domicile ou dans des établissements
- géographiquement isolées des membres de la famille, avec pour conséquence, des solidarités familiales atténuées, espacées

L'augmentation de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite, le souhait de rester le plus longtemps à domicile obligent le CCAS à requalifier sa politique gérontologique tout en respectant les schémas du Département du LOT et de l'Agence régionale de la santé.

Quel que soit le futur, la personne âgée restera au cœur du dispositif de nos projets. ■

Nadine BALCON et Gérard ALAZARD

## Un magnifique cadeau pour garder nos séniors en forme !

Au quotidien, le maintien de la position assise prolongée et le manque d'activité physique favorisent le risque de maladies chroniques.

L'âge n'est pas une barrière, il n'est jamais trop tard : pratiquer une activité physique est indispensable pour se maintenir en bonne santé et préserver son autonomie. Soyez actif à votre façon.

La Mairie de Luzech avait en projet, depuis début 2015, de mettre en place un parcours de santé pour inciter nos séniors à participer à des séances proposées par l'équipe de GEROMOUV sur des parcours spécialement conçus à cet effet. Hélas, l'investissement dans de telles installations n'était pas envisageable dans un futur proche, de par les autres gros projets déjà engagés.

Grâce à l'action conjointe de GEROMOUV et de la Mairie, un dossier a été présenté auprès de la CARSAT, et a retenu toute l'attention de cette dernière.

Formidable, **la CARSAT a décidé de financer entièrement ce projet novateur et d'offrir à notre commune, via GEROMOUV, ce magnifique cadeau de presque 40.000 €.**



c'est décidé, on y va... et vous ?

### **Voici donc une belle opportunité de venir :**

Travailler votre équilibre pour prévenir les risques de chutes,

Renforcer et d'augmenter votre masse, votre force et votre tonus musculaires,

Entretenir votre souplesse pour maintenir vos amplitudes articulaires

Marcher pour maintenir vos activités quotidiennes

### **Alors, rendez-vous :**

**Au stade** (petite entrée), **le mercredi à 14h30** pour des séances de récupération et de conservation des aptitudes physiques.

Dans **le parc de la Résidence Autonomie**, **le vendredi à 10h30**, pour un entraînement plus doux, avec le parcours aménagé, et le tapis vert, et bien sûr, le bord du Lot.

Pour cela, contactez Christine pour vous inscrire ou vous renseigner, au 06 16 07 86 53. Le prix, pour l'année (des 2 possibilités) est de 95 €.

**Rappel à tous :** le parc de la résidence est accessible aux enfants avec leurs parents, et à toute personne respectant le lieu et le calme indispensable aux résidents. Les chiens ne sont pas souhaités. ■

Nadine BALCON

---

## Pause aux Filaos, en partenariat avec la Mairie depuis 2014

L'association Pause aux Filaos est fondée en janvier 2012. En 2014, le taux d'occupation est de 150 %. C'est en 2014, après les élections municipales, que la Mairie devient partenaire de l'association.

### **L'HÉBERGEMENT D'URGENCE :**

En 2013, *Pause aux Filaos* obtient l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), pour deux places en Hébergement d'Urgence, réservées aux femmes et aux enfants victimes de violence.

En 2015, le taux d'occupation de ce logement, de type T2, avoisine 200% ! Les orientations du public se font exclusivement via le 115 ou le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

### **L'ACCUEIL DE JOUR**

Fin décembre 2014, l'Etat a attribué à *Pause aux Filaos*, via la DDCSPP du Lot, la labellisation « Accueil de jour ». Cet accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h, sans rendez-vous préalable. Il s'agit de proposer un accompagnement adapté à chacun.

# 4 / Solidarité

Depuis le 5 janvier 2015, *Pause aux Filaos* a investi, grâce au soutien de la Mairie de Luzech, de nouveaux locaux, très fonctionnels, situés au 30 Rue de Antoine de Luzech.

Il n'existe qu'une seule labellisation « Accueil de jour spécifique aux femmes victimes de violences », sur le Département du Lot. Ce dispositif permet un accompagnement spécialisé, un suivi du parcours des femmes prises en charge, afin de les aider à rompre le cycle de la violence et retrouver les moyens de leur autonomie.

Le 20 octobre 2015 a été organisé au Conseil Départemental du Lot, en présence des responsables de la solidarité départementale et des services sociaux, une rencontre permettant à l'association de présenter l'ensemble de ses missions.

## LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

*Pause aux Filaos* a voulu, dès 2014, apporter une réponse de logement sur la commune, pour faire suite à l'Hébergement d'Urgence. En effet, certaines de nos résidentes, après avoir été accueillies au sein de l'association, exprimaient le souhait de rester sur Luzech, tout en gardant des liens avec *Pause aux Filaos*.

Durant l'été 2014, profitant de notre partenariat avec la Mairie et Lot Habitat, nous avons répondu à un appel à projet, national, autour du « logement accompagné ». Ce projet a été validé début 2015.

Ce n'est qu'en fin d'année, qu'il nous a été donné de mettre à la disposition un T4, dans le cadre d'une intermédiation locative spécifique dans les logements de Lot Habitat, au niveau du couvent, logements sécurisés.

Que peut apporter un tel objectif, outre le fait de procurer à des personnes en difficulté une issue positive, Luzech devient partenaire avec le Département et la Région, pour cette création à l'échelle nationale : c'est la seule structure qui, actuellement, existe en France.

## L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Suite à l'agrément CAF, nous avons pu créer un Espace de vie sociale. Outre



notre activité auprès des femmes en détresse, nous souhaitons mettre en avant, entre vous, entre vous et nous, une autre façon de vivre ensemble sur un plan pédagogique et ludique.

L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité associative qui touche tous les publics. Il développe des actions collectives favorisant des liens sociaux.

## Les Jardins familiaux

Une convention signée avec la Mairie nous permettait de mettre à disposition de nos futurs jardiniers un terrain de 2700m<sup>2</sup> entre le Lot et l'ancienne école maternelle.

Avec la participation de la commune, la parcelle a été clôturée. Actuellement, onze parcelles sur douze ont été attribuées. La priorité est donnée aux habitants, qui n'ont pas de jardin à leur domicile. Un contrat est signé au préalable contre une location de 15€, correspondant à la cotisation de membre de l'association.

Les jardins sont à proximité d'un complexe social, permettant un échange intergénérationnel. Le passage pour les pêcheurs a été respecté.

Dans l'enceinte des jardins, à côté des adultes, une parcelle est cultivée par les enfants du centre aéré.

Si on parle des travaux à venir, une table sera installée pour une grande

convivialité, un lieu d'échanges de plants et d'idées. Il est prévu d'installer des cabanons et des réserves d'eau.

**Pour tout renseignement, contact :**  
**Daniel Dubos** au 06 48 61 69 91

## La Relaxation évolutive

Il s'agit d'une synthèse de technique, telle que la sophrologie, de méthodes de relaxation, de travail respiratoire, de travail corporel, et énergétique, tel que le Qi Gong, de différentes méditations, pleine conscience et marche consciente, d'expression de soi et de créativité.

La relaxation évolutive prend en compte, et agit, à tous les niveaux de l'être, en passant par les plans émotionnels, psychologiques, mental, énergétique, ceci en fonction de la demande, de la recherche, de la disponibilité de chacun. Elle considère la personne comme un explorateur auquel elle offre des repères, des bagages et des instruments adaptés à ses besoins personnels, et à son parcours et à sa demande.

Rendez-vous pour essayer à la Salle du Barry le mardi de 18h30 à 19h30 ■

### Contact

**Evelyne Vynisale** au 09 72 50 59 30

Daniel DUBOS

## La nouvelle cité scolaire

**Un chantier d'envergure, ambitieux, nécessaire, 20 mois de travaux**

La première pierre de la cité scolaire, a été posée, le 19 décembre 2014. Pour marquer cet évènement, trois enfants imprimaient leurs empreintes, dans cette pierre inaugurale.



En septembre 2017, enseignants et élèves, ont effectué leur deuxième rentrée, dans ces locaux confortables et performants.

La cité scolaire, représente un choix, d'investissements, pour les enfants. Tous les équipements sportifs, nécessaires, sont à proximité et viennent compléter cet ensemble.



En septembre 2014, mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Désormais, tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire bénéficient, gratuitement, d'activités (manuelles, sportives, ludiques ...) dans le cadre du temps périscolaire.

En juillet 2016, déménagement des écoles élémentaire et maternelle. Il s'est déroulé dans la convivialité et a été effectué par du personnel municipal, les enseignants, et de nombreux Luzéchois, qui ont participé à charger, transporter, décharger, bon nombre de tables, chaises, bureaux, cartons de livres, de jeux et de divers matériels... Tâche colossale !

Très grand merci à tous !

Une partie réfectoire, est entièrement réservée aux enfants, de la maternelle et de l'élémentaire.

A la rentrée 2016, les jeux d'extérieurs sont venus égayer la cour.



En avril 2017, Inauguration de la cité scolaire.

M. le Président de la République Française, M. François Hollande, entouré de nombreuses personnalités, est venu inaugurer cette nouvelle structure, contemporaine, offrant des locaux bien équipés, agréables et fonctionnels.



Septembre 2017, deuxième rentrée scolaire dans les nouveaux locaux, tant pour le collège, que pour l'école primaire, qui regroupe pour cette année, 3 classes maternelles et 4 classes élémentaires.

Fabienne ALEMANN

### Ecole primaire

A la rentrée, une équipe presque inchangée était là pour accueillir 171 élèves qui se répartissent dans les 7 classes suivantes :

- 24 élèves en TPS/PS (4 TPS + 20 PS), enseignantes Peggy PABOIS et Nathalie BOUYER (qui assure la décharge de direction le mardi)
- 22 élèves en MS enseignante Liliane BORDAS
- 25 élèves en GS/CP (17 GS + 8 CP), enseignante Hélène MAYNARD
- 24 élèves en CP/CE1 (12 CP + 12 CE1), enseignante Nathalie VINEL

- 25 CE1/CE2 (16 CE1 + 9 CE2), enseignantes Christelle CHAPUT (le lundi, mardi, mercredi et jeudi) et Nathalie BOUYER (vendredi)

- 27 CE2/CM1 (8 CE2 + 19 CM1), enseignante Sophie PAUTHIER

- 24 CM2, enseignante Christel CANTOIS  
Bienvenue à Nathalie BOUYER qui intervient dans les classes de TPS/PS et de CE1/CE2 ainsi qu'à Stéphanie DEVAUX qui est sur un poste de BD (brigade départementale), assure les remplacements dans notre école si besoin ou dans d'autres écoles du secteur.

Véronique DEJEAN et Séverine MIQUEL sont toujours au rendez-vous pour épauler les enseignantes de maternelle dans leur travail.

Ghislaine PASSARELLA, Marie-Pierre CONTIOS, Chantal HECTOR, Sophie PIQUET et Jessica LANDOIS, AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire), interviennent auprès d'élèves en difficulté de la maternelle au CE2.

Martine et Isabelle répondent présentes jour après jour pour effacer les traces de notre passage chaque soir afin que nous retrouvions une école irréprochable le lendemain.

Un projet commun à toutes les classes à vivre tout au long de l'année : « Le jardin dans tous ces états »... de la Maternelle au CM2, sorties, arts, créations... devraient s'entremêler.

Bien d'autres projets verront le jour et nous ne manquerons pas de vous en informer !



Peggy PABOIS

### Le collège Impernal

La rentrée 2017 s'est déroulée sans problème particulier.

Le collège compte à présent 322 élèves répartis en quatre sixièmes, quatre cinquièmes, trois quatrièmes et trois troisièmes.

Les personnels sont au nombre de 52 : 30 professeurs, 6 personnels de vie scolaire, 9 agents d'entretien et de cantine, 4 personnels dans le domaine de la santé et du social et 3 personnels de direction et de gestion. ■

Vincent CUBAYNES

# 6 / Cité scolaire et répercussions

## Infrastructures sportives

### La salle omnisport

Dans un souci de cohérence avec l'évolution du nombre d'élèves scolarisés dans la nouvelle cité scolaire, Luzech devait répondre présent. C'est pour cela que la Municipalité a pris la décision de construire une halle des sports, unique dans le Département.

En effet, cet ensemble de bois et de toile, d'une superficie de 1600 m<sup>2</sup> abrite un complexe sportif exceptionnel. Les disciplines suivantes peuvent s'y pratiquer : basket, hand-ball, badminton, tennis, volley. A noter que tous les terrains sont en double, et qu'un des terrains de hand-ball peut recevoir des compétitions nationales.

Les travaux se sont terminés en juin. Cet ouvrage, d'un coût total de 1 000 000 d'euros TTC, a été subventionné à hauteur de 80%, donc coûte 200 000 euros à la commune.

Cette salle va donc permettre à nos jeunes de pratiquer le sport de leur choix dans de très bonnes conditions. Gageons que de là, naîtront des générations de sportifs bien dans leur tête, bien dans leur corps !



### Rénovation de La Grave

Automne 2016, le sol de la Salle La Grave a été refait avec un revêtement de grande qualité, permettant de pratiquer tous les sports en salle, ainsi que d'accueillir des manifestations.

Parallèlement, le chauffage a été rénové pour être en cohérence avec ce nouveau revêtement.



## Le Dojo

En même temps, la salle annexe a été transformée en dojo, qui accueille, depuis la rentrée de septembre, les sports de combats, ainsi que les évolutions au sol des jeunes collégiens.

## L'anneau d'athlétisme

Au dessus de la Salle La Grave, et depuis le mois de septembre, une piste d'athlétisme vient compléter ce paysage sportif. Elle sera complétée ultérieurement par une piste de saut. ■

Bernard PIASER et  
Rémy MOLIERES



---

## Réutilisation de l'ancienne école maternelle

Depuis septembre de cette année, l'ancienne école maternelle connaît une nouvelle jeunesse par sa transformation en un espace réservé au centre aéré, partagé en partie avec un foyer rural où nos associations ou des groupes vont contribuer à l'animation de notre village.

Ce nouvel espace est un élément important de développement du « Bien vivre ensemble », et favorise toute initiative visant à créer des liens entre personnes. Ses activités sont de nature à associer en fonction de leurs vocations tous les citoyens de façon « intergénérationnelle ».

Dans la nouvelle vie de ce bâtiment communal, les WC ont été refaits pour accueillir des adultes et répondre aux normes des établissements recevant du public. Une salle en cours de transformation permettra de réchauffer les plats, et de faire aussi la vaisselle.

A noter, qu'une des salles de classe a été attribuée, depuis octobre aux sports de boules (pétanque, jeu provençal,

lyonnaise, etc.) suite à leur déménagement du quai Pélissié. ■

Bernard PIASER



# 8 / Cité scolaire et répercussions

## Un nouveau boulodrome

La Mairie de Luzech et l'association USL pétanque avaient évoqué, dès 2014, plusieurs idées intéressantes à étudier pour, d'une part permettre à cette association de plus de cinquante licenciés de poursuivre son développement, mais aussi, surtout pour solutionner des dysfonctionnements que présentaient les terrains actuels : des boules roulant fréquemment sur la route ou encore des installations de fortune à monter et à démonter au gré des différents autres usages du quai Pélissié (cérémonies religieuses, fêtes, activités commerciales ambulantes, etc.).

Deux investissements du Conseil Municipal sont venus confirmer la volonté d'apporter des solutions concrètes :

La construction d'un nouveau boulodrome extérieur de 2500 m<sup>2</sup> aux abords de l'ancienne école maternelle désaffectée, sur un lieu jusqu'alors inutilisé.

Cette réalisation offre des possibilités directes décuplées par un grand nombre de terrains de jeux, des extensions ponctuelles permettant de couvrir des événements départementaux, voire régionaux, dans un cadre de confort et de sécurité.

Ce nouveau lieu de sports de boules et de quilles, s'inscrit aussi comme une pièce importante d'un projet de vie sociale, où l'intergénérationnel aimera à se mélanger autour d'un foyer rural, de notre centre communautaire de loisirs (ALSH), de notre réseau petite enfance, d'une aire de jeux pour enfants, de jardins familiaux, etc. chacun d'eux offrant à nos associations et à nos concitoyens un « *bien vivre ensemble* ».

L'utilisation, du préau de l'ancien collège, en boulodrome couvert, basée sur une convention permet de conserver la faculté de cohabitation avec d'autres activités et de ne pas hypothéquer le devenir de ces bâtiments pour d'autres projets majeurs (ex: vente avec l'ancien collège). Cet atout unique dans la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble permet aux nombreux

membres de pratiquer ce sport lorsque les conditions extérieures sont mauvaises.

Même si la commune a été le financeur principal de ces projets, il est à saluer la contribution non négligeable de l'association **USL Pétanque**, tant par

un don que par des matériaux qu'elle a achetés, ou bien des travaux qu'elle a faits grâce au concours de ses bénévoles. Un grand merci pour cet état d'esprit qui, sans cela, n'aurait pas permis d'avoir de tels équipements. ■

Gérard ALAZARD



Pétanque



Quille de huit

## Réutilisation de l'ancienne école élémentaire

Depuis le printemps 2017, l'ancienne école élémentaire, avenue de l'Uxello-dunum, a fait l'objet d'une réutilisation pour, elle aussi, devenir un espace associatif.

Après une réfection de l'ancien sol, une belle couche de peinture et la transformation du système de chauffage avec des pompes à chaleur réversibles, toute la partie gauche du préau peut maintenant accueillir des associations : la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, le Club de l'Amitié, et l'association des Arts Plastiques. ■

Bernard PIASER



Une salle dédiée aux artistes !



Une nouvelle vie pour une des salles de classe

# 10 / *Tourisme et Patrimoine*

## Les aires de services et stationnement pour camping-car

Au printemps 2016, la base nautique de Caïx a été *relookée*, avec la mise en place de nouveaux pontons, et la création d'une aire camping-car, pouvant accueillir une quarantaine de véhicules. En parallèle, une aire de passage a été réalisée au Quai Pélassié, d'une capacité de 15 véhicules.

Tous ces travaux, réalisés en étroite collaboration avec les camping-caristes, se sont terminés au printemps 2017 avec :

- La mise en place des aires de services sur les deux sites
- La pose de bornes électriques sur Caïx
- L'installation de tables, et plantation d'arbres et engazonnement au quai Pélassié

Une occupation importante des deux sites, en été et à l'automne, démontre l'intérêt de ces réalisations, apportant un bonus non négligeable à notre commune, et son commerce local.

### Rassemblement Fleurette

Mai 2016, l'association de camping-cars Fleurette a choisi Luzech pour son regroupement annuel : 110 camping-cars stationnés à Trescols durant une semaine. Ces 200 voyageurs ont profité de notre belle région, par des visites en car, et en dégustant des produits de notre terroir... et ont apprécié les animations de nos associations et les visites commentées dans nos différents musées.

A l'avenir, d'autres rassemblements sont prévus (2018), démontrant l'attrait de notre cité.

### Déménagement du Bureau d'information touristique

Pour une meilleure visibilité, et fournir un meilleur accueil aux touristes, le Bureau d'information touristique de l'office de



Vue générale de la base de Caïx



Le Quai Pélassié ouvert aux camping-caristes



L'aire de camping-car à Caïx



Vue aérienne du campement Fleurette à Trescols

tourisme intercommunal a été implanté sur la Place du Canal, où il occupe l'emplacement d'un ancien commerce.

Dès cette année, ce bureau de l'OTI a connu une belle affluence, à la satisfaction de nos visiteurs. ■

Rémy MOLIÈRES

## Notre patrimoine

En 2014, à la suite de la dissolution de l'office de tourisme municipal, la Mairie a demandé à quelques personnes clés de créer une association dédiée au patrimoine médiéval.

Ainsi est né « Luzech médiéval », avec comme objectif principal : celui de participer activement, grâce à ses bénévoles, à la décision prise par la Mairie, de mettre en valeur le château et son enceinte, afin que nos touristes aient accès à ce site historique.

Le donjon, avec son contrefort du XII<sup>e</sup> siècle, est la seule fortification du système défensif du château, qui existe à ce jour.

Un projet établi avec le soutien de la Mairie, est actuellement à l'étude dans les bureaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

L'association propose la visite commentée de la ville, le mardi et le jeudi,

en juillet et en août, et l'animation du 14 Juillet sous le thème médiéval.

Contact : Pierre Salgues au 06 84 05 18 91  
Toujours en 2014, et suite à la dissolution de l'office de tourisme et à la demande de la Mairie de la prise en charge de notre patrimoine, est née une autre association, « Sur la Route d'Uxellodunum ».

Cette association a pour objectif faire connaître :

*L'oppidum* de Luzech et participer à la valorisation du site. Depuis 2015, plusieurs chantiers ont été entrepris sur *l'oppidum* ; débroussaillage, grattage, démoussage, laissant apparaître la muraille mérovingienne, qui est donc dés-

ormais accessible avec le tracé d'un chemin menant au pied des 3 murailles.

L'histoire oubliée, ou méconnue, de Uxellodunum. L'association reçoit fréquemment des touristes, des écoles, des randonneurs, des groupes de 5 à 30 personnes.

Les *oppida* du Lot, et participer à la dynamisation du musée Armand Viré. En 2014, l'association recevait sur site, FR3 Région et Antenne d'Oc. Une invitation a été lancée à TF1 et France 2. En 2016, « Dire Lot » consacrait deux pages dans son journal. ■

Contact :

Christian Marin au 06 83 25 10 73

Daniel DUBOS

## La Chapelle des Pénitents

Au centre du bourg médiéval, on trouve ce bijou du XIII<sup>e</sup> siècle.

Cet édifice n'étant plus le lieu de pratiques religieuses, il se trouvait être une remise pour diverses associations.

En 2015, il fut décidé de le remettre en état. L'Évêque de Cahors validait son acte de désacralisation début 2016. (voir photo)

Entièrement vidée, nettoyée par nos agents communaux, elle devint immédiatement un espace culturel.

Le photographe de renommée internationale - Mattia Vacca a exposé une série de photos redonnant à la chapelle une nouvelle vie.

En partenariat avec Castelfranc, des expos régulières ont été présentées et des artistes ont commencé à faire des demandes : des peintres, des sculpteurs,

des photographes.

L'association " *Pause aux filaos*" a pu exposer ses toiles réalisées par ses membres sous l'impulsion de Marie-Paule Borredon (arthérapeute). Les résidents de l'EHPAD, également, ont pu présenter leurs toiles et objets avec leur Aide-Médico Psychologique Marie-Rose Pisano et le peintre René Janot, le fils d'une résidente.

Ce lieu réunit tout le monde, tous les amateurs d'art et curieux.

Lors de la dernière exposition à la Chapelle – les installations « *De Natura* » de Pauline Bessières - son professeur J.-P. Castex (Institut des Beaux-Arts de Toulouse) évoquait en ces mots : « *Ce lieu chargé d'histoire est un défi, par ses volumes, son architecture, pour exposer des réalisations, des installations, en souhaitant que cet espace soit de plus en plus et au mieux investi* »

L'Art... et la manière. ■

Nadine BALCON

## Achat de terrains à Trescols



Deux grangettes sur la Route de Trescols, à côté du terrain de rugby sont en cours d'achat par la commune : ces grangettes, laissées à l'abandon, représentent des éléments patrimoniaux intéressants, qu'il nous faut préserver.

Cette opération nous permettrait aussi d'avoir une continuité entre nos terrains dans le prolongement du stade de Trescols, facilitant le passage de nos réseaux sur notre propriété, sans besoin de servitude.

Pierre BORREDON



# 12 / *Tourisme et Patrimoine*

## Travaux de restauration de l'église Saint-Pierre

Après la rénovation des peintures et boiseries de la nef de l'église Saint-Pierre, **la chapelle Nord**, très détériorée, a fait l'objet de travaux de restauration. Ces travaux ont compris un lot maçonnerie, un lot menuiserie et électricité, et aussi un lot décor peint : entre autres, restauration de décor sur les enduits, restitution picturale là où les enduits ont été piqués, plusieurs mises en peinture, restauration des stations de chemins de croix.

**Le tableau de Saint Jean-Baptiste**, retrouvé remisé dans une pièce de rangement de l'église, était, lui aussi, en piteux état. En signe de reconnaissance de son intérêt, le tableau a été inscrit parmi les Monuments historiques en 2015, et un chantier de rénovation a pu être lancé : dépoussiérer, nettoyer et retendre la toile, fixer l'encadrement, reprendre des peintures... Mme de Castelbajac a pris cette superbe toile dans son atelier à Saint-Chamand, et son travail a permis de rendre visible la signature du tableau : Fauré 1788. Jean-François Fauré (1750-1824) est un peintre toulousain, dont on connaît d'autres toiles, notamment à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse. Le tableau de Saint Jean-Baptiste a été réinstallé dans la nef de l'église Saint-Pierre, où chacun peut de nouveau l'admirer.

Les travaux de restauration ont bénéficié du soutien financier de la commune de Luzech (propriétaire et maître d'ouvrage), du Crédit Agricole et du Département du Lot, mais aussi l'association des Amis de l'église Saint-Pierre et des particuliers mécènes. ■

Nadine BALCON



Etat avant travaux



## Bien Vivre en Milieu Rural

Notre charte du "Bien Vivre" en milieu rural avait pour but de faire cohabiter l'ensemble de la population, en parfaite harmonie. On s'adressait à tous les habitants, les invitant à s'engager, chacun à sa place, pour que la vie, dans notre commune, soit la plus paisible possible.

Des situations difficiles de nuisances sonores de jour comme de nuit, des aboiements de chiens, des problèmes entre voisins sont toujours prises en compte. A ces plaintes qui arrivent en mairie, une solution est souvent trouvée, grâce à la compréhension de chacun, et le calme revient.

Afin de répondre à de multiples problématiques au niveau de la vie locale, le relais social de la commune s'implique pour résoudre les difficultés rencontrées. Des actions de respect ont été mises en place, le respect du voisinage, le respect de l'environnement. Des actions de remise en état de lieux publics détériorés ont été effectuées.

Actuellement, nous recevons moins de plaintes, et donc moins de dégâts. Nos interventions multiples auraient-elles eu raison pour un "Mieux Vivre" à Luzech ? N'oublions jamais que "Bien Vivre" ensemble c'est aussi partager le plaisir d'être ensemble ! ■

Fabienne ALEMANNI et Daniel DUBOS

## Inauguration de la Maison de Services Au Public (MSAP) par Jérôme Filippini, nouveau Préfet du Lot

Le 20 octobre 2017, M. Jérôme Filippini, Préfet du Lot est venu inaugurer la Maison de Services Au Public (MSAP) de Luzech.

À cette occasion, il a insisté sur l'importance de ce lieu d'orientation, d'aide aux usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics, principalement dans les domaines de l'emploi et des prestations sociales.

Un espace a été spécialement aménagé à cet effet dans les bureaux de La Poste – Avenue de l'Uxellodunum.

### Les différents partenaires

Informations sur les prestations et services disponibles selon votre **situation familiale** : couple, enfant, scolarité, décès, succession, protection des personnes, déménagement... Orientation vers les structures adéquates telles que points info jeunesse et famille, Réseau d'Écoute, d'Aide, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, Démarche Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse...

Accompagnement dans vos démarches auprès de partenaires tels que la Caisse

Primaire d'Assurance **Maladie**, la Mutuelle Sociale Agricole, ou le Régime Social des Indépendants pour suivre l'état des paiements et des remboursements, demander une attestation de carte vitale, faire une simulation de revenu de solidarité active, calculer le montant de son allocation d'aide au Retour à l'Emploi, demander l'aide personnalisée au logement, signaler un changement de situation, faire une déclaration sociale sur net-entreprises.fr...

Aides dans toutes vos démarches relatives à la **retraite**, comme la constitution de votre dossier, obtenir un relevé de carrière, une attestation de paiement, faire une simulation de départ à la retraite, mettre à jour vos informations personnelles, calculer le montant déclaré à l'administration fiscale... et prendre rendez-vous avec un conseiller.

Aides à obtenir les pièces et les documents nécessaires pour vos **démarches citoyennes** telles que faire sa déclaration d'impôts en ligne. Ils peuvent également organiser une rencontre avec les conseillers du centre des finances publiques lors des différentes permanences mises en place.

Information sur les aides pour l'**amélioration de l'habitat**, le paiement



des factures d'énergie, sur ce qui relève du distributeur/du fournisseur... et de vous orienter vers les spécialistes des questions de logement .

Partenariats avec Pôle **Emploi** ... s'inscrire comme demandeur d'emploi, créer ou actualiser son dossier sur poleemploi.fr, suivre ses paiements en ligne, consulter / répondre à des offres d'emploi, réaliser / mettre à jour son CV et sa lettre de motivation, rechercher une formation, suivre une formation à distance, obtenir des conseils sur la Validation des Acquis de l'Expérience, être accompagné dans la création d'entreprise ... et prendre rendez-vous avec un conseiller. ■

# 14 / Notre village au quotidien

## Nouveaux bureaux pour les équipes sociales et médico-sociales du Conseil Départemental

A compter du mois de novembre, le Département **regroupera ses équipes sociales et médico-sociales** dans les locaux occupés précédemment par le Trésor public de Luzech, **place Luctérius**.

Ainsi, l'équipe actuelle de **l'Espace Personnes Agées** de Luzech se déplacera des locaux actuels 153, rue de la Ville (face à la médiathèque) vers ce futur espace.

Véritable « guichet unique », ce lieu permet d'apporter des réponses adaptées, au cas par cas. Il regroupe un coordinateur gériatrique, un travailleur social chargé de l'évaluation de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en se rendant au domicile de la personne âgée, et une secrétaire. En contact direct avec nos habitants, cette équipe facilite la synergie de tous les acteurs au service des seniors (professionnels, services d'aide à domicile, centre communal ou

intercommunal d'action sociale, établissements d'accueil...).

Sera également présente dans ces locaux une **assistante de service social** qui effectuera des permanences tous les mardis matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

De même, une **conseillère en économie sociale et familiale** assurera des permanences sur rendez-vous les lundis matin de 9H à 12H .

Enfin, ces bureaux seront aussi une **base d'appui pour tous les services de la solidarité départementale**, tel que la protection maternelle et infantile (PMI) pour accompagner et soutenir les jeunes enfants et leurs parents.

Pour en arriver là, d'**importantes transformations et un réagencement complet** de l'ancienne « perception » étaient indispensables afin de passer de deux bureaux et une

réserve à un nouvel espace spécialement aménagé en cinq bureaux de confidentialité et deux pièces d'accueil et d'attente.

Un **grand merci aux équipes** du service des bâtiments et des moyens généraux du Conseil Départemental et à **nos agents du service technique** de la Commune qui ont travaillé main dans la main pour réaliser cette transformation :

en un temps record de cinq mois entre les premiers plans et l'ouverture

à moindre coût avec seul un investissement en fournitures de moins de 10.000 € HT

Tout ceci permet de **redonner une nouvelle vie à ce lieu fermé** depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et de **consolider et renforcer plusieurs emplois** dans notre bassin de vie. ■

---

## Peut-on faire sans toit ?

Depuis trois ans maintenant, la nouvelle municipalité a dû procéder à la rénovation de toits de divers immeubles lui appartenant. Cela a commencé par la rénovation des toits du pavillon jouxtant l'ancienne école élémentaire, qui abrite deux appartements, puis celui de l'immeuble à côté de la mairie, qui est en copropriété. Ensuite celui de l'ancienne maison Lafon en face du presbytère, puis celui de la médiathèque, et enfin une partie (la plus urgente) de l'an-

cienne école maternelle (Foyer rural). On n'oubliera pas dans cette liste, celui du garage de l'ancienne perception refait par nos services techniques, ni le démoussage du toit de l'église Saint-Pierre fait par des brebis dont nous tairons le nom voulant racheter leur salut... sans avoir de tuiles !

Espérons que les fuites vont en rester là... Affaires à suivre.

Dernière affaire de toits : les pigeons qui n'ont rien trouvé de mieux que de

nicher sous celui de la salle de La Grave, dont il a fallu boucher les accès. Avec un succès mitigé.

N'oublions pas dans ce catalogue, la climatisation de l'unité médicale qui n'a rien trouvé de mieux que de rendre l'âme et qu'il a fallu changer. Il n'y a plus de saisons !!! ■

Bernard PIASER

## COMMUNIQUER vers vous

### Lo Tamborinaire

Fin 2014, une nouvelle forme, toute en couleur et d'un graphisme plein de jeunesse, est venue poursuivre les 50 ans d'existence de notre revue locale, en apportant quelques changements :

Doublement du nombre de numéros annuels pour passer à 4 numéros

Maintien du concept précédent relatant l'actualité et les événements en cours de nos écoles, de notre centre de loisirs, de notre médiathèque, et de nos associations caritatives, culturelles et sportives.

Parution de deux numéros, l'un au printemps et l'autre à l'automne, avec, comme objectif, de partager avec vous le fonctionnement de la commune, de ses services administratifs ou techniques, de l'entretien de nos différents biens et réseaux, d'évoquer l'évolution de notre urbanisme, de notre CCAS, de l'action sociale et de la santé, de rappeler sans cesse les bonnes règles de vie, etc.

Détails sur nos grands projets, les travaux menés par nos commissions communales, notre collaboration avec notre Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, etc.

### Site internet

[www.ville-luzech.fr](http://www.ville-luzech.fr)

Ce journal municipal sera bien sûr accessible, parmi tant d'autres infor-

mations, sur notre site Internet [www.ville-luzech.fr](http://www.ville-luzech.fr) par les plus de 4.000 personnes qui se connectent chaque mois.

Là aussi, une mutation a été engagée pour permettre à tous ceux qui, éloignés mais ayant toujours un regard bienveillant sur notre commune, s'intéressent à son quotidien et à son essor.

L'ère des tablettes, des smartphones et autres mobiles intelligents qui représentent plus du tiers des visites de notre site, nous ont également amené à repenser ce lieu de partage planétaire pour qu'il soit à la fois consultable depuis tout type d'écrans, mais aussi pour clarifier la navigation de nos visiteurs face à la multitude de pages créées depuis sa mise en ligne, voici presque 20 ans !

### Panneau lumineux

Notre commune s'est dotée, depuis octobre 2015, d'un panneau d'information lumineux, installé sur la RD8 à l'entrée du pont de la Bergerie. Cet outil de communication nous permet un **affichage dynamique et instantané** de tous types d'informations, sous la forme de films vidéo, animations flash ou présentations PowerPoint.

Les annonces peuvent être renouvelées rapidement, et le défilement de plusieurs messages nous permet une bonne effi-

cacité de diffusion, et un impact plus important.

Chacun des sujets diffusés doit impérativement concerner une alerte, un avertissement, un événement ou une manifestation dans le domaine institutionnel, culturel, sportif, environnemental... ayant un **caractère communal, communautaire ou d'État.**

Pour éviter de poser des problèmes de sécurité routière qui déconcentreraient les automobilistes ayant l'œil rivé sur le défilement, ces messages publicitaires comportent uniquement des informations de base « Quoi ? Quand ? Où ? » de façon à pouvoir utiliser une très grande police de caractères.

### Contacts directs

Ces supports de communication ont vocation à vous impliquer à nos côtés, et à vous donner la bonne information.

Tout ceci ne doit pas reléguer au second plan la **relation directe**. Des réunions par quartier ou hameau, et par corporation (commerçants, artisans, agri/viticulteurs, etc.) sont également là pour garantir cette **proximité et la richesse des échanges**, qui en découlent.

L'année 2018 permettra de continuer dans ce sens. ■

[www.ville-luzech.fr](http://www.ville-luzech.fr)

Pensez à vous inscrire à la newsletter pour rester informé !

Commerçants, artisans, professionnels du tourisme, créez votre page web sur notre site.





Rond-point fleuri

## Fleurissement

Afin que notre commune soit de plus en plus attractive et agréable à vivre, la commission *Vie du Village et fleurissement* s'est tournée, dès 2015, vers des professionnels et des habitants « à la main verte » pour obtenir des conseils quant à une politique cohérente sur le long terme. Ainsi ont été définis, les styles (champêtre, essences locales, etc.), les couleurs (fuchsia, rose, violet, bleu, blanc, jaune), les types de fleurissement (annuelles, vivaces, graminées, rosiers, buis, arbres, etc.) permettant des variantes et une cohérence d'ensemble selon les lieux et leurs supports d'implantation (bacs, murets, massifs,

etc.). Le jardin du presbytère a été pris comme une belle référence.

Depuis, les deux ronds-points à l'entrée de la commune (devant la mairie, devant le magasin SPAR), les petits jardins du parking de l'Uxellodunum, de la piscine, les petits massifs du Pont de la Bergerie, de la salle des fêtes, de l'entrée du lotissement de la Franquette, la façade de la Mairie, les ponts, etc... ont été transformés, et embellis. Ces espaces sont entretenus régulièrement par notre service technique.

Parallèlement, un concours de fleurissement est organisé, chaque année, au

niveau communal. Il est ouvert à tous les particuliers, amoureux de la nature et des jardins. Ce concours comporte plusieurs catégories (maisons, balcons ou terrasses, jardins potagers, fenêtres ou murs, ferme et gîte, tous commerces, jardin insolite)... vous avez pu y trouver votre place, en participant, vous aussi, à cet embellissement de notre commune.

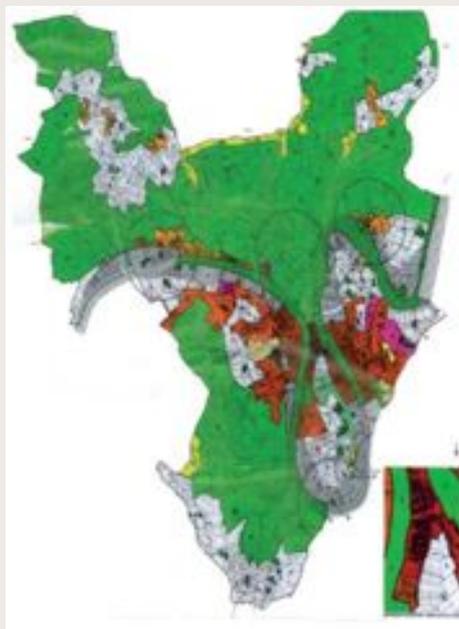
Tous ces lauréats ont des compétences fabuleuses dans ce domaine floral et nous continuerons à nous appuyer sur eux pour poursuivre ce fleurissement et ce respect de l'environnement, part indéniable du *Bien vivre ensemble*. ■

## Urbanisme

### Automne 2015 : modification n°1 du PLU

La modification simplifiée n°1 du PLU a été engagée. Son objectif est :

- d'autoriser les toits plats et les toitures végétalisées afin de répondre à l'exigence du Grenelle de l'environnement.
- de permettre l'agrandissement de 30 à 40% des habitations existantes situées en zone N, contre 20% actuellement
- de réduire l'emplacement réservé sur la route de Combe Pujade qui n'a plus d'objet (élargissement envisagé lors du projet de la Cité Scolaire dans ce secteur)
- de procéder à des adaptations mineures au règlement du PLU.



### Automne 2015 : transfert du PLU à la Communauté de communes

Lors de la séance du 26 mars 2017, le Conseil municipal a entériné le transfert du PLU à la Communauté de communes. Cette compétence est rendue automatique par la loi ALUR du 27 mars 2014, sauf si 1/4 des communes, représentant 20% de la population, s'y oppose. De ce fait, à partir de cet automne, la Communauté de communes engage le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui se déroulera sur 4 à 5 ans avec consultation de la population à chaque étape.



### Extension du cimetière

Le cimetière de l'Île, créé dans les années 1970, n'ayant plus de concessions disponibles, il était devenu indispensable de procéder à son extension. 20 000 € ont été engagés dans cet agrandissement subventionné à hauteur de 30% par l'État, pour une extension de 2300 m2.

- Printemps 2016 : travaux de nivellement réalisés par l'entreprise Lagrèze
- Printemps 2017 : pose d'une clôture en panneaux grilles par les Ets Passedat et végétalisation par Boissor Horticulture dans le respect du cadre végétal de l'Île.

### Arrêté de péril pour immeubles menaçants

Plusieurs bâtiments devenant menaçants au vu de leur solidité, la Mairie a demandé aux propriétaires concernés d'effectuer des travaux de réparations, suivant une procédure de péril ordinaire, comme le prévoit la loi. Aucuns travaux n'ayant été engagés et la situation de dangerosité s'aggravant, le maire a saisi le Tribunal administratif de Toulouse, lequel a nommé un expert dont les conclusions ont conduit le maire à déclarer l'état de péril imminent. Les propriétaires sont ainsi sommés d'exécuter les travaux de mise en sécurité de leurs biens.

Une telle procédure est coûteuse pour

la collectivité (2 000 €, dans ce cas). Évitions d'en arriver-là et préservons la sécurité de tous en entretenant nos bâtiments.



### RÉSEAUX HUMIDES

#### Réseaux rénovés, allée du Mauzac

Depuis plusieurs années, lors de violents orages, des maisons de l'allée du Mauzac, située en face des Ateliers municipaux, étaient inondées. Un diagnostic du réseau pluvial a permis de constater la vétusté et l'inadaptation de l'installation.



Par ailleurs, le syndicat intercommunal Aquareso avait planifié la réfection du réseau d'adduction d'eau de cette rue, lui aussi très ancien et mal conçu. À l'automne 2016, l'ensemble des travaux sur les réseaux pluvial et adduction d'eau ont été exécutés simultanément et en concertation par la ville et Aquareso. Une mutualisation des moyens pour cette réalisation commune a permis des économies importantes.

## Stop aux mauvaises odeurs au Barry

Suite à des problèmes d'émanations désagréables dans le secteur du Barry, des tests « fumées » effectués par la SAUR ont mis en évidence des interconnexions entre les réseaux pluvial et eaux usées accentuées par la convergence de plusieurs réseaux d'eaux usées (ville, Trescols). L'absence de siphons dans certaines habitations a été constatée. En 2015, afin de résoudre ce problème malodorant, Aquareso a installé un extracteur d'odeurs avec filtre au charbon au niveau de la descente de la

Cale. Le problème semble à présent résolu mais il est recommandé aux habitants de veiller à ce que les siphons soient constam-

ment remplis d'eau ou d'huile, en cas de non occupation des lieux. ■

Rémy MOLIÈRES



## Voirie et Éclairage public

### Caix

- Réfection de toutes les rues basses de Caix, sans oublier la place du lavoir, projet mis en place par l'ancienne municipalité, et finalisé en 2014
- Mise en place d'un sens interdit, sauf riverains pour la sécurité de tous, dans une ruelle perpendiculaire au Lot (financement CCVLV\*)
- Amélioration du parking de la base nautique offrant davantage de places, ainsi qu'une meilleure visibilité de sortie sur la route départementale (financement en partie CCVLV, et partie basse du parking par la commune)
- Création de niches de croisement sur la route du Camp de cigale, qui monte derrière le château de Caix, sur le plateau de Miran et Missere. Mise en place aux véhicules de 3.5 t.
- Remplacement de toutes les lampes à mercure de Caix par des lampes à LED

### Miran

- Réfection de la route, sur une trentaine de mètres, pour un meilleur accès
- Elargissement et consolidation de la route avec les matériaux des niches de croisement de Caix

### Calvignac

- Remplacement des points lumineux par des lampes à LED

### Le Souquié

- Remplacement des points lumineux par des lampes à LED

### Fages

- Goudronnage de la route descendant vers la D811 (financement CCVLV)
- Réfection d'une partie du chemin de Naudou (financement communal)

### Camy

- Suppression du chemin rural qui passait dans la pépinière Passedat dans le but de sécuriser la pépinière,



création d'un autre en remplacement, financé par l'entreprise

- Remplacement des lampes à mercure sur la route départementale, de la déchèterie jusqu'à la pépinière, et suppression de cinq points lumineux de l'usine hydro-électrique jusqu'à la déchèterie
- Mise en place d'un compteur de vitesse, sur la route principale, pendant quinze jours pour juger de la vitesse des véhicules dont les résultats ont été communiqués en Conseil Municipal (financement communal)

### Route de l'Imperial

- Réalisation d'un mur de sécurité (financé par la CCVLV)

### Luzech, Bourg

- Mise en place d'un stationnement interdit à la cale, route Lefranc de Pompignan, pour faciliter l'accès des camions aux ordures ménagères (financement communal)
- Suppression des angles vifs sur la Place du Canal, pour faciliter l'accès aux places (financée par la commune)
- Création de 2 places de parking devant la pharmacie, arrêt 15 mn (financement communal)

# 20 / Urbanisme - Voirie - Éclairage public

- Mise en place de six arrêts de 15 mn sur la Place du Canal
- Réfection totale de la partie centrale de la Place, ainsi qu'une partie du trottoir, côté Crédit agricole, qui présentaient un danger pour les piétons par leur vétusté et leurs aspérités, et il a été décidé de refaire le béton lavé (financement communal)
- Suppression de deux platanes, présentant un danger imminent, après expertise par des spécialistes mandatés par le Conseil départemental
- Création de 2 places de parking pour personnes handicapées, et goudronnage de tous les parkings devant la Maison de Santé, avenue de l'Uxellodunum
- Mise en place d'une ligne jaune, pour stationnement interdit, avenue de l'Uxellodunum
- Passage piéton devant le commerce du Tavernot
- Réfection du chemin de l'Octroi qui dessert les jardins familiaux (financement CCVLV)
- Goudronnage de la Place de l'ancien Trel, et de la Rue des Consuls
- Rejointoiement du mur en pierre, rue de la Citadelle
- Création d'un passage piéton au Quai N°5
- Amélioration pour l'évacuation des eaux de pluie, avec rabaissement de la chaussée, et curage du fossé, Route de l'Île (financement CCVLV)
- Mise en place de panneaux « lieu-dit chemin du milieu », Route de l'Île (financement CCVLV)
- Remplacement de toutes les lampes à mercure par des lampes à led
- Goudronnage de la rue du Port et de la rue des Coutumes dans le Quartier du Barry
- Amélioration de la sortie, et changement des lampes à mercure par des lampes à led, Route du Pouzinet
- Réfection du chemin du Vieux Lemouzy (financement CCVLV)
- Création de 4 places de parking au Vieux Lemouzy (financement communal)
- Délimitation de la route devant le garage de l'Impèrnal, et amélioration de la sortie du chemin de Margès (financement CCVLV)
- Marquage au sol au niveau des Ateliers municipaux pour sécuriser le site et les habitations voisines
- Goudronnage de la Rue des Tanates, avec suppression d'un des deux points lumineux
- Goudronnage de la Place de la Bergerie Sud (financement CCVLV)
- Goudronnage, Impasse des Chênes (financement CCVLV)
- Goudronnage, Route de Pech de Lalande, Vissens
- Réfection du virage, Combe Pujade
- Réfection route des Catalpas (financement CCVLV)
- Réfection du chemin de caisserie de Boissor (financement communal)

financés par le Conseil départemental. Depuis plusieurs années, même si la voirie a été transférée à la Communauté de Communes, il faut savoir que 40 000 euros sont utilisés pour l'entretien de la voirie classée.

Un comptage minutieux des points lumineux, fait fin 2015, a permis de bâtir une cartographie de notre réseau d'éclairage public. Ce travail est aujourd'hui un plus pour analyser le remplacement, la durée de vie, la localisation des ampoules ou systèmes défectueux de notre commune, et facilite la communication avec la société en charge de la maintenance. ■

\*CCVLV = Communauté de Communes Vallée du Lot et du Vignoble

Pierre BORREDON

## L'Écluse :

- Réfection de l'écluse, en concertation avec EDF et la DDT, financée par EDF et la commune

## Le Pont de la Bergerie :

- Une balustrade a été changée suite à une tempête Klaus (2009), les travaux



Travaux sur l'écluse



## Photos des expositions à la Chapelle des Pénitents, nouvel espace culturel



Des photographies de **Mattia Vacca**... les peintures de **Félix Pareja**... les sculptures sur fer de **Francis Jeandron**, présentées dans le jardin du presbytère... la magnifique et surprenante « installation » de **Pauline Bessières**

Et tant d'autres, à venir à **la Chapelle des Pénitents**, notre nouvel espace culturel



## À noter dans votre Agenda !

### Samedi 18 Novembre

**Vide-bibliothèque** organisé par l'association Lire à Luzech, salle 3<sup>e</sup> Age (entrée hall de la médiathèque). Déstockage des livres de la médiathèque et vente de livres par des particuliers.

### Dimanche 19 Novembre

**Théâtre**, Miroirs de la fontaine, par la compagnie l'Œil du Silence, Salle du Barry, 18h

### Du 21 au 30 Novembre

**Parcours-exposition** sur l'histoire et les techniques du cinéma par *Gindou Cinéma*, à la médiathèque

### Samedi 25 Novembre

Marché de Noël dans le quartier du Barry, par l'association Ensemble pour Luzech. Cinquante artisans présents, animations de rue

### Samedi 2 Décembre

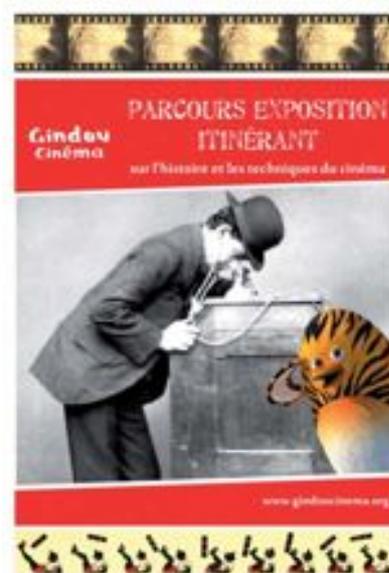
**Conférence** de Gilles Séraphin sur « *Luzech et la basse vallée du Lot au Moyen-âge* ». Salle du 3<sup>e</sup> Age (entrée hall de la médiathèque)

### Dimanche 10 Décembre

**Marché de Noël** des Coyotes Dancers, salle La Grave

### Dimanche 17 Décembre

**Noël des Commerçants**, Place du Canal, 11h



## Déchèterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél / Fax 05 65 20 23 63

**Déchets acceptés** : Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<i>Matin</i>	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
<i>Après-Midi</i>	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé

**Jours des tournées de ramassage** / Ordures ménagères : mardi et vendredi - Recyclable : lundi et jeudi.

## Mairie

26 place du Canal, 46140 Luzech

**Tel : 05 65 30 72 32**

Fax : 05 65 30 76 80

Courriel : [contact@ville-luzech.fr](mailto:contact@ville-luzech.fr)

### Horaires

Lundi : 9h-12h et 13h -16h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h -16h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h - 16h30

## Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », identifiez-vous. Un code temporaire vous est alors attribué, envoyez un SMS au n° indiqué avec ce code. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.

## Horaires de la Médiathèque

Mardi / jeudi / Vendredi : 16h-18h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h

Courriel : [mediatheque@ville-luzech.fr](mailto:mediatheque@ville-luzech.fr)